

# Méthanisation au Guelen : associations hostiles

Le projet de centrale de méthanisation au Guelen ne fait pas l'unanimité. Plusieurs associations environnementales y sont fermement opposées.

« Ce projet encourage le modèle agricole breton que nous contestons. Voilà pourquoi nous y sommes défavorables. » La représentante de Bretagne vivante Quimper, qui représente également le collectif Logebeg. Degaz (Bannalec), est venue déposer son observation auprès du commissaire enquêteur vendredi. C'est le dernier jour de l'enquête publique portant sur le projet de centrale de méthanisation au Guelen. Elle n'est pas la seule à porter la contradiction à ce projet défendu par la société Vol-V. « **Jusqu'ici les permanences étaient plutôt calmes** » glisse Michel Stervinou, commissaire-enquêteur. Cet après-midi, on fait la queue devant le petit bureau situé dans le hall de l'hôtel de ville.

## L'épandage inquiète

Le registre, qui se ferme en fin d'après-midi, comporte une dizaine de remarques. Sans compter les observations déposées par internet, comme celle d'Europe écologie les Verts estimant que la méthanisation présente un intérêt sous réserve d'un « **contrôle strict et une politique de réduction des déchets** ». On note une remarque clairement favorable : « **Beau projet, la totalité des impacts semble avoir été étudiée** ». C'est loin d'être le reflet de la tonalité générale : quand on se déplace pour donner son avis, c'est rarement pour



Michel Stervinou, commissaire enquêteur, écoute les remarques d'André Kerdranvat, Eau et rivières de Bretagne.

approuver... Pourtant le Carepa du Quinquis est favorable... mais pose des conditions strictes concernant la récupération et le traitement des eaux de ruissellement. Eau et rivières de Bretagne (Quimper) est opposée. « **Nous craignons les rejets d'ammoniac.** » L'association La Forêt environnement est défavorable car la centrale de méthanisation constitue « **une porte ouverte à l'économie du déchet portée par des grands groupes** ». Comme Bretagne vivante, l'association estime que la centrale encourage la production de déchets industriels et agricoles. Deux particu-

liers arrivent à leur tour. Ils habitent Pleuven et seraient voisins directs de la zone d'épandage des digestats issus de la méthanisation. Ils s'inquiètent.

Michel Stervinou écoute, note, prend les documents. Sa mission ne s'arrête pas vendredi soir. Il va lui falloir désormais rédiger un rapport et émettre un avis. Une étape dans la procédure administrative qui pourrait prendre encore six mois avant l'obtention d'une éventuelle autorisation. Clotaire Lefort et Cassien Loubière, les promoteurs du projet pour le compte de la société Vol-V, présents

vendredi, suivent la procédure. Ils se disent rassurés : les nouveaux élus semblent soutenir le projet.

**Jean-Pierre LE CARROU.**

Le projet de centrale de méthanisation, qui serait implantée au Guelen, prévoit de produire du biogaz grâce aux déchets de matières organiques. Le gaz produit serait injecté dans le réseau de gaz. Le projet de la société Vol-V est soutenu par Quimper communauté qui a réservé un terrain de 2 ha. L'investissement est évalué à 8 millions d'euros.